



**Madame la Présidente d'association  
Monsieur le Président d'association**

Allan, le 12 Janvier 2024

*Objet : Dossier demande de subvention 2024  
Nos Réf. : yc/np/2024/01/006*

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Si votre association est porteuse de projet en 2024 ou si votre association souhaite un soutien financier dans l'accompagnement de ses activités proposées aux administrés de la commune, vous pouvez télécharger un dossier de demande de subvention sur le site de la commune :

<http://www.mairie-allan.fr> dans « associations » puis « documents téléchargeables »

un format papier reste à disposition au guichet de la mairie.

Ce dossier complet est à retourner avant le 02 février 2024. Nous vous remercions d'apporter une attention particulière à l'objet de votre demande de subvention.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Yves COURBIS.